

VILLE D'AVION

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

La consultation est soumise aux dispositions des articles R2123-1 à R2123-8 du Code de la Commande Publique relatifs à la PROCEDURE ADAPTEE.

Identification de l'Organisme qui passe le marché :

Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION

☎ 03.21.79.44.79 - 📠 03.21.67.75.81 Courriel : mairie@ville-avion.fr

Objet du marché : : fourniture et Livraison de boissons pour la Ville d'Avion.

La présente consultation est passée en application de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant Code de la Commande Publique.

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande

L'accord-cadre sera conclu à compter de sa date de notification, pour se terminer le 30 Avril 2023, ou au plus tôt, à la date à laquelle le montant annuel maximum aura été atteint.

Le présent marché à bons de commande n'est pas divisé en lots ni en tranches et est estimé annuellement à 70 000 € HT maximum.

Le prestataire ne pourra pas prétendre à une indemnisation si le montant maximum annuel n'est pas atteint.

Le marché est reconductible de manière TACITE, DEUX fois pour une période de 1 an, soit une durée maximale de TROIS ANS, ou au plus tôt, à la date à laquelle le montant annuel maximum a été atteint. La durée globale du marché ne pourra toutefois dépasser 3 ans.

CPV :

15980000-1 « boissons sans alcool »

15982000-5 « boissons non alcoolisées »

15961000-2 « Bières »

15910000-0 « Boissons alcoolisées distillées »

15321000- 4 « Jus de fruits »

15930000-6 « vins »

Critères de jugement des offres :

1/ Valeur technique de l'offre comptant pour 40 % de la note

Le critère Valeur technique sera jugé sur la base du mémoire technique qui devra comprendre les éléments suivants :

Moyens humains et matériels de l'entreprise consacrés au marché (présentation des interlocuteurs dédiés à la prestation ainsi que l'interlocuteur privilégié) ; (présentation des matériels utilisés pour assurer la prestation) - 20 points

Les modalités de prise de commande - 20 points

Note d'engagement sur la concordance entre les boissons fournies et celles demandées par la Ville – (dont engagement de fournir les boissons avec une DLC minimale de 6 mois à compter de leur date de livraison) 30 points

Description détaillée des moyens mis en œuvre pour conseiller techniquement et accompagner la collectivité dans le choix de nouvelles boissons - 10 points

Qualité des produits, 20 points

L'attention du candidat est portée sur le fait que le mémoire technique fait partie intégrante de l'offre et revêt donc un caractère contractuel. Il conviendra d'établir un document rédigé spécifiquement pour l'affaire.

2/ PRIX apprécié à partir du Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U) et du devis quantitatif estimatif (D.Q.E) qui sera établis par la collectivité.

Ils se verront attribuer une note sur 100. Pondération : 35 % de la note

1er sous-critère : note sur 40 pts attribuée au regard du montant total du bordereau des prix unitaires :

Note = (offre la mieux disante / offre basée sur le montant total du B.P.U du candidat) x 40 x (35%).

2ème sous-critère : note sur 60 pts attribuée au regard du devis quantitatif estimatif (D.Q.E) établis par la collectivité au vu de différents articles du BPU.

Note = (offre la mieux disante / offre basée sur le montant total du D.Q.E du candidat) x 60 x (35%)
D.Q.E = fournitures pris en compte par la collectivité

3/ Organisation de la livraison comptant pour 25 % de la note

Le critère « Délai » sur 60 pts sera basé sur les informations à remplir par le candidat dans le bordereau des délais selon les modalités suivantes :

- délai pour une commande de produits inscrits au BPU 30 pts
- délai pour une commande spécifique : 30 pts

Les modalités de livraison sur 40 pts : livraisons assurées en direct ou sous traitées

Date limite de réception des offres : Vendredi 15 Avril 2022 avant 12 H 00

Dès l'ouverture de la salle, les entreprises pourront télécharger les documents de cette consultation et répondre par voie électronique à partir de l'adresse suivante :

https://antiphishing.vadesecure.com/v4?f=c2xMdVN4Smh2R2tOZDdIRL69_CUqfG9XJIOmTgwjBLk80rZyj6yghu-65CdTd-y4RdlkGvnR8sC16kCQz2A4uw&i=d1I4NXNNaWE4SWZqU0dLWeiyW596SeU1SF0j_9OQ7Ew&k=fjzS&r=MXJUa0FrUVJqc1UwYWxNZ-djSsCNMNCORjynbUIvgTki4SnZV3IpVOMZKxx1KrtG&s=d90e1cce1589e336f3fb591af903d6945e25ecf724c4fa707c09560604a49172&u=https%3A%2F%2Fwww.achatpublic.com%2Fsdm%2Fent%2Fgen%2Fent_detail.do%3FPCSLID%3DCSL_2022_Zcl2n2f6QH%26v%3D1%26selected%3D0

Date d'envoi de l'avis de publication au BOAMP : 22-40760 18/03/2022